CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84113** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2003b70132

Siret : 448 266 890 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8005765

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148995256

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148995256

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : DP TRICASTIN - DEL PAPA

1291 CHEMIN DE LA DECELLE
PARC D ACTIVITES DROME SUD PROVENCE
26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

Téléphone : 04 75 96 72 50 **Fax :**

Portable : 06 82 47 72 16

Responsabilité légale :
DEL PAPA STIVE CO-GÉRANT / DEL PAPA FRANCK CO-GÉRANT / DEL PAPA YANN CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.dptricastin.fr

E-mail : stephanie@dptricastin.fr

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 060 812 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	35	03/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	35	03/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 15:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E84113** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE **22/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003
Forme juridique : SARL

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2003b70132

Siret : **448 266 890 00038**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8005765

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148995256

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148995256

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **DP TRICASTIN - DEL PAPA**

1291 CHEMIN DE LA DECELLE
PARC D ACTIVITES DROME SUD PROVENCE
26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

Téléphone : 04 75 96 72 50 **Fax :**
Portable : 06 82 47 72 16

Site Internet : http://www.dptricastin.fr
E-mail : stephanie@dptricastin.fr

Responsabilité légale :
DEL PAPA STIVE CO-GÉRANT / DEL PAPA FRANCK CO-GÉRANT / DEL PAPA YANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 15:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.